

camp d'été.

pour les camps sont : la mairie de Savenay, le Conseil Départemental, la Région Pays de la Loire, la CAF et Erasmus. Quelques places sont disponibles pour certains camps. Participation financière des parents. Renseignements auprès d'Olivia Pichon au : 02 40 56 80 70, ou par courriel : olivia@aljsavenay.fr.

dric Jolivet, le directeur de la structure. Cet été, 350-400 enfants seront accueillis sur le P'tit patelin, le Club junior et l'espace jeunes et 250 partiront en camps ».

Valia Ligereau, présidente de l'ALJ, ainsi que Sébastien Guérin et Mannon Lemarié, élus au conseil d'administration, sont venus échanger avec les animateurs et présenter les valeurs de l'association ainsi que les orientations éducatives. « L'engagement des animateurs fait partie intégrante du projet de l'association, nous leur proposons un parcours d'engagement de l'aide animateur dès 16 ans, jusqu'à être responsable de camps et membre du CA. Bravo à eux pour leur engagement, pour les enfants de la génération suivante », déclare la présidente.

■ Fête de la musique 2016

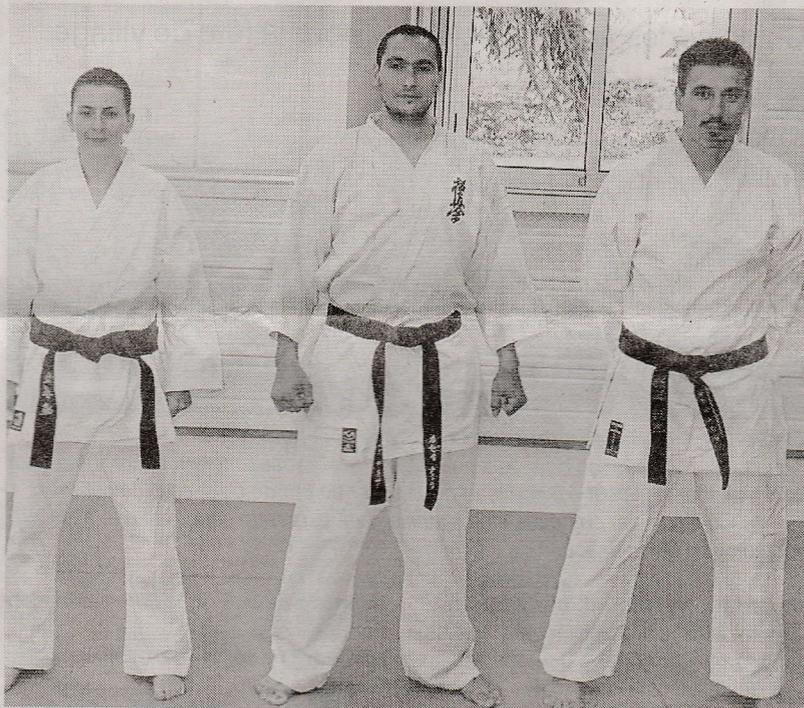
Rendez-vous sur la place des Halles, dès 19 h pour un voyage musical ! Mat-jé, Le cri du Gecko, Tonton Déon ! Restauration assurée par le Chêne Vert, le Comité des fêtes et l'ALJ. Repli en cas de pluie sous la halle.

Samedi 18 juin, 19 h. Contact : 02 40 56 72 74, culture@ville-savenay.fr

■ Correspondant Ouest-France

S'adresser à Rita Hodée, tél. 06 88 76 25 10, rita.hodee@wanadoo.fr

Le Karaté-club Savenay est discret et efficace



De gauche à droite : Alizée Meignen 1^{er} Dan, Zouhir Chérifi 5^e Dan, et Bruno Da-Cunha 1^{er} Dan.

Cette année le club de Savenay a compté 200 licenciés dont 80 pratiquants du body-karaté et 20 ceintures noires. Dès la prochaine saison, la section body-karaté sera affiliée à une fédération autonome.

Ces excellents résultats valident la bonne santé du club, et le président, Jean-Michel Bony, a remercié tous les professeurs ainsi que les adhérents bénévoles qui composent un comité directeur très actif. La saison se termine par de nouveaux diplômes. Zouhir Chérifi, professeur référent du Karaté-club, a obtenu son 5^e dan à Paris, dimanche dernier. La semaine précédente, Alizée Meignen et Bruno Da-Cunha avaient eu la ceinture noire 1^{er} dan dès leur premier passage à Trignac.

Une journée karaté-plage est prévue le 11 juin à Porcé, elle sera

suivie par une coupe du Samouraï à Savenay le 25 juin, pour clôturer cette très bonne saison sportive. Le dernier cours aura lieu le mercredi 29 juin. Toutes les catégories de karatékas seront rassemblées pour ce dernier entraînement.

« Les pré-inscriptions pour la saison 2016-2017, seront enregistrées mi-juin puisque les effectifs chez les enfants seront volontairement limités pour tenir compte des locaux et des créneaux horaires mis à notre disposition », précise le président.

Samedi 3 septembre, inscriptions officielles lors de la journée des associations, au complexe sportif. Contact : Jean-Michel Bony, tél. 02 40 56 48 22. Site internet : www.karate.savenay.free.fr.

Loire et sillon et Cœur d'Estuaire : le conseil dit oui

Dans sa séance du 3 juin, le conseil municipal a approuvé par 9 voix pour et 2 abstentions le projet de périmètre du nouvel EPCI issu de la fusion des communautés de communes Loire et sillon et Cœur d'Estuaire.

Auparavant, un débat s'est instauré plus sur la forme plus que sur le fond. « Notre vote ne sert à rien puisqu'au

final le préfet peut imposer la fusion. Cela me fait penser au 49.3 ». À propos du rôle et de la désignation des conseillers communautaires, Claire Tramier pense que : « ce problème ne pourra se résoudre qu'avec une élection au suffrage universel avec des listes qui présentent des projets »

Les subventions aux associations votées

Le conseil municipal a adopté le montant des subventions. Ils restent identiques à ceux de l'an dernier. Cent quarante euros pour les associations de la commune sous réserve de fournir des éléments financiers ou des projets (60 € en l'absence de ces derniers). 60 € pour les associations hors commune. Subvention exceptionnelle de 1 300 € au comité des fêtes pour le feu d'artifice. Les Ogec